

Qu'y a-t-il dans la loi de santé ?

La loi de santé s'articule autour de 3 axes

1 Innover pour mieux prévenir

2 Innover pour mieux soigner en proximité

3 Innover pour faire progresser les droits des patients



1 Innover pour mieux prévenir



Déployer un parcours éducatif en santé, de la maternelle au lycée



Désigner un médecin traitant pour les enfants (jusqu'à 16 ans)



Renforcer l'information nutritionnelle sur les emballages alimentaires



Réduire les phénomènes d'alcoolisation massive chez les jeunes



Lutter activement contre le tabagisme



Améliorer le dépistage des infections sexuellement transmissibles



Encourager la réduction des risques chez les usagers de drogues

2 Innover pour mieux soigner en proximité



Développer une médecine de proximité autour du médecin traitant



Mettre en place le tiers payant chez le médecin



Créer un numéro d'appel national pour joindre un médecin de garde



Elargir les compétences de certaines professions de santé



Relancer le dossier médical partagé



Renforcer le service public hospitalier

3 Innover pour renforcer les droits et la sécurité des patients



Créer un droit à l'oubli pour les anciens malades



Permettre l'action de groupe (« class action ») en santé



Améliorer l'accès à l'IVG sur l'ensemble du territoire



Ouvrir l'accès aux données de santé



Garantir plus de transparence sur les liens d'intérêts en santé



Accroître la sécurité des médicaments et des dispositifs médicaux